

---

**Procès-verbal** de la réunion  
tenue le 26 mars 2019, à compter de 17 h 15  
salle Les Voûtes, Hôtel Travelodge

---

Présences :  
(Découvreurs : 47)  
(Navigateurs : 82)  
Total : 129

## **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 26 février 2019
5. Comité exécutif de la FSE
6. Conférence Jean-Noël Grenier
7. Dossiers de la présidence
8. Information
9. Comités et dossier
10. Autre sujet
11. Parole aux vice-présidences

---

### 1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. Il prend le temps de présenter les différents invités de la soirée : Josée Scalabrini et Brigitte Bilodeau de la FSE, le conférencier Jean-Noël Grenier et les représentants des Aidants scolaires. Il ajoute également que les étuis à crayons offerts à l'accueil font partie de l'opération de visibilité proposée dans le plan d'action maraudage. Il rappelle également aux déléguées et délégués de prendre le temps d'inscrire à l'accueil le nombre d'agendas qu'ils comptent demander pour l'an prochain.

### 2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue  
Appuyeuse : Renée Veilleux

**-Adoptée à l'unanimité-**

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : Yvan Carrier  
Appuyeuse : Rachel Leblanc

**-Adoptée à l'unanimité-**

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 26 février 2019**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 26 février 2019 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : Pierre-Yves Grenier  
Appuyeur : Serge Bilodeau

**-Adoptée à l'unanimité-**

5. **Comité exécutif de la FSE**

Josée Scalabrini, présidente de la FSE, vient parler des priorités pour les négociations à venir. Même si le nouveau gouvernement affirme que sa priorité est l'éducation, la FSE considère que les enseignants ne sont pas du tout pris en compte dans le nouveau budget. Josée Scalabrini continue à affirmer que la valorisation et la reconnaissance sont nécessaires, et que cela passe par l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation de la rémunération. En compagnie de ses deux vice-présidents, elle rencontrera d'ailleurs le ministre de l'Éducation demain pour lui passer ces messages.

Brigitte Bilodeau, vice-présidente aux dossiers pédagogiques et professionnels, vient présenter les différents dossiers sur lesquels la FSE travaille présentement. Évidemment, le préscolaire et la maternelle 4 ans sont au cœur de ses préoccupations. Le colloque FSE de mai est également en préparation. Du travail est effectué afin de faire connaître et de valoriser le secteur de la formation professionnelle. Dans les dossiers à surveiller, étant donné que le milieu de l'éducation vit présentement une pénurie de personnel, un resserrement des congés sans traitement est fait par les commissions scolaires. Finalement, Brigitte Bilodeau mentionne qu'un réseau action et mobilisation a eu lieu la semaine dernière afin de réfléchir aux stratégies à adopter pour les négociations à venir.

6. **Conférence Jean-Noël Grenier**

Jean-Noël Grenier, enseignant à l'université, vient traiter principalement de cohésion syndicale. Il affirme d'abord que le syndicalisme est un défi dans le contexte actuel : désengagement, individualisme, austérité, restructuration du travail, précarisation, etc. Malgré un idéal de solidarité, de démocratie et d'égalité, il est difficile d'avoir une cohésion entre les membres, encore plus dans un régime où les éléments se négocient à l'intersectoriel, au sectoriel ou au régional/local. Selon lui, la négociation collective au secteur public est plus difficile qu'au secteur privé, car nous nous trouvons face à un employeur « politique ». De plus, avec une structure centralisée, il est complexe de régler les problèmes dans les milieux, donc dans les établissements scolaires.

Une partie de la conférence se concentre sur la solidarité interne. Selon Jean-Noël Grenier, tout repose sur la mobilisation et sur le travail collaboratif. Il faut arriver à trouver ce qui est commun à chacun pour être ensemble. Pour réussir à rallier les membres, surtout les plus jeunes, il faut aller vers eux et créer un rapport avec eux en dehors de la structure syndicale. Il faut animer une vie syndicale dans les milieux, être actif sur le terrain, agir pour les enseignants. Il ne faut surtout pas avoir peur du débat, mais il faut aussi savoir accepter de se rallier. Il faut également faire preuve de leadership syndical positif, entre autres, en parlant de nos bons coups au lieu de juste parler de ce qui va mal. Finalement, Jean-Noël Grenier rappelle qu'il est normal de se préoccuper de nos conditions de travail. Tout le monde souhaite mieux, que ce soit au secteur public ou au secteur privé.

## 7. Dossiers de la présidence

### a) **Négociation nationale 2020 : 2<sup>e</sup> cahier de consultation sectorielle**

Le deuxième cahier de consultation pour la négociation sectorielle est maintenant disponible. Martin Hogue précise qu'une copie de la version papier doit être remise à chaque enseignant et que les délégués devront faire la compilation des résultats de leur école à l'aide de la feuille-réponse fournie par le SEDR-CSQ. Cette compilation devrait être remise à Carole Bouchard avant le vendredi 26 avril 2019. Martin Hogue suggère aux déléguées et délégués de prendre le temps de faire une rencontre collective avec leurs membres afin de permettre des discussions. La consultation se concentre sur les trois principaux enjeux relevés lors de la première consultation : lourdeur et complexification de la tâche, précarité et entrée dans la profession, rémunération. Une section supplémentaire s'adresse uniquement aux enseignants de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. À la demande d'une déléguée, le tableau de compilation et le cahier de consultation seront aussi envoyés par courriel. (Annexe I)

### b) **Retour CGN du 15 mars 2019**

Martin Hogue présente brièvement le contenu du CGN de mars. Peu d'informations peuvent être divulguées, puisqu'elles sont majoritairement confidentielles. L'ajout du CGN du 15 mars 2019 avait le RREGOP pour sujet unique. Les revendications sur la retraite sont donc maintenant établies. Le plan de match demeure le même : aucun recul ne sera accepté lors des négociations sur ce sujet.

### c) **Retour CG des 20, 21 et 22 mars 2019**

Martin Hogue fait un survol des points les plus importants du Conseil général de mars. D'abord, la Centrale amorce un virage numérique en ce qui concerne la gestion des formulaires d'adhésion des membres. Il sera même bientôt possible de signer la carte d'adhésion directement sur un cellulaire, une tablette ou un portable via une application. Ensuite, la campagne sur les risques psychosociaux du travail se poursuit : une offre de formation est sur la table pour le 30 mai 2019. Une consultation est à venir en ce qui a trait à l'implication politique de la Centrale, principalement lors des élections provinciales. Martin Hogue invite les délégués à lire les points sur la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics et sur la Loi sur l'équité salariale. Dans un autre ordre d'idées, la légalisation du cannabis amène son lot de désinformation; Martin Hogue précise qu'il est interdit de posséder du cannabis à l'école, que ce soit dans les locaux ou sur le terrain à l'extérieur. Finalement, il rappelle

que la consultation sur l'appel d'offres en assurance collective se poursuit en ligne.  
(Annexe II)

## 8. Information

### a) **Rappel – Adresse électronique versus élection**

La cueillette des adresses électroniques pour les élections se poursuit. Afin d'accélérer le processus, chaque délégué a dans son enveloppe une liste de ses collègues de l'école. Lorsqu'une section est biffée en noir, c'est parce que l'enseignant a déjà donné son adresse personnelle. S'il n'y a rien, c'est parce que le SEDR-CSQ n'a toujours pas reçu l'adresse courriel. Il est donc demandé aux déléguées et délégués d'aider à compléter la mise à jour de la liste en allant demander aux personnes concernées les courriels manquants. Il faudra renvoyer le tout au bureau du SEDR-CSQ le plus rapidement possible.

### b) **Séance d'information Assurance emploi**

Dépôt. (Annexe III)

### c) **Aidants scolaires**

Claude St-Jean et Michelle Binette viennent présenter l'organisme sans but lucratif des Aidants scolaires, qui compte aujourd'hui environ 600 bénévoles. Il a été fondé par Lise Allard, une ancienne enseignante à la Commission scolaire des Navigateurs. Les Aidants scolaires sont maintenant présents dans plusieurs commissions scolaires et même dans certains CPE et certaines universités.

Pour pouvoir accueillir des aidants scolaires dans l'école, il faut d'abord qu'un comité soit créé à l'interne pour organiser la structure et travailler sur le recrutement de bénévoles. Maintenant, ce sont souvent des professionnels à la retraite qui viennent donner un coup de main, et ce, parfois directement dans les classes. Il suffit d'inscrire ses besoins sur le site internet et un bénévole peut à ce moment-là accepter la tâche demandée selon ses disponibilités. Cela peut aller du simple découpage de matériel pour une activité pédagogique jusqu'à une aide individuelle pour la fluidité en lecture.

### d) **Rappel – Consultation sur les assurances**

Un courriel sera envoyé demain pour redonner les informations et le lien internet pour la consultation sur les assurances. Une feuille contenant toutes ces informations était dans les enveloppes lors du dernier conseil de déléguées et délégués. (Annexe IV)

## 9. Comités et dossier

### a) **Diversité humaine**

Aucun sujet traité.

### b) **Jeunes**

**-Avenir et précarité : 8 avril 2019**

Manon Castonguay rappelle la tenue du 5 à 7 Avenir et précarité le 8 avril 2019. Vu le délai d'inscription très court (maximum 1<sup>er</sup> avril), elle demande aux déléguées et délégués de diffuser le plus possible l'information et même d'aller voir directement les jeunes enseignants pour leur transmettre l'invitation. Elle précise que la présentation sera faite par le comité des jeunes, par les conseillers Maude Lamontagne et Jérôme Marcoux, puis par une invitée de la Caisse de l'Éducation. (Annexe V)

Manon Castonguay en profite pour mentionner de nouveau que la semaine de la relève syndicale aura lieu du 8 au 12 avril 2019. À cette occasion, il est toujours intéressant de souligner la présence et l'implication des enseignants précaires dans nos écoles, que ce soit par des activités (5 à 7, café-causerie le matin, etc.) ou par des petits messages. Si on veut de la relève syndicale, il faut d'abord prendre soin de la relève enseignante. Le SEDR-CSQ s'engage à rembourser les frais, sauf pour l'achat d'alcool.

c) **EAV-Sociopolitique**

David Baillargeon vient présenter deux points pour le comité. D'abord, il est maintenant le temps des mises en candidature pour le prix Diane Laflamme. Pour faciliter les inscriptions, un lien vers un Google Formulaire sera envoyé par courriel aux déléguées et délégués. Ensuite, David Baillargeon présente un projet d'achat collectif de framboisiers tardifs. Le but serait de les planter autour des écoles. Cela nécessite peu d'entretien. Les personnes intéressées pourront, une fois de plus, remplir un deuxième Google formulaire qui sera envoyé par courriel.

10. **Autres sujets**

a) **Info-Négo 1**

Dépôt. (Annexe VI)

11. **Parole aux vice-présidences**

Jacqueline Bernier, du secteur des Navigateurs, mentionne qu'un mémo sera publié la semaine prochaine au sujet de la suppléance. De nombreuses questions lui sont posées sur le sujet et elle prendra soin de faire circuler l'information pour tous.

Frédéric Renaud rappelle simplement qu'un conseil des déléguées et délégués au secteur des Découvreurs aura lieu la semaine prochaine (2 avril 2019) et souhaite bonne soirée à tous.

Levée de l'assemblée à : 19 h 59.

---

MARTIN HOGUE,  
président par intérim

---

MANON CASTONGUAY  
secrétaire-trésorière par intérim